

ANALYSE PÉDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE

Mission intégration d'un organisme au Biodôme de Montréal
Marie-Paule Otte du Collège Lionel-Groulx

Critères	Évaluation						
1. Développement de l'autonomie dans l'apprentissage des élèves	Passif	1	2	3	4	5	Actif
2. Organisation du groupe	Individuel	1	2	3	4	5	Équipe
3. Degré d'interdisciplinarité	Monodiscipl.	1	2	3	4	5	Multidiscipl.
4. Mode de raisonnement privilégié	Déductif	1	2	3	4	5	Inductif
5. Résolution de problèmes-synthèses de façon systématique	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
6. Mise en oeuvre d'une démarche de production de connaissances scientifiques	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
7. Développement de la communication écrite claire et précise	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
8. Développement de la communication orale claire et précise	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
9. Développement de la rigueur du raisonnement	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
10. Développement de l'esprit critique	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
11. Développement d'attitudes utiles au travail scientifique	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
12. Définition du système de valeurs des élèves	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
13. Utilisation des technologies de traitement de l'information	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
14. Établissement de liens entre la science, la technologie et la société	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
15. Établissement du contexte d'émergence et d'élaboration des concepts scientifiques	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup
16. Traitement de situations nouvelles à partir des acquis des élèves	Peu	1	2	3	4	5	Beaucoup

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ

Activité « clé en main ». Facile à effectuer pour quiconque cherchant une nouvelle activité pédagogique en lien avec le cours 101-NYA-05. Elle permet l'apprentissage de l'écologie de manière concrète, alors que les sorties sur le terrain sont difficiles. Le choix du Biodôme est donc intéressant. Cette activité est toutefois difficile à appliquer pour les professeurs qui ne sont pas de la grande région de Montréal.

Intéressant comme projet, très pertinent. La compétence y est ainsi que les savoir-être. Les objectifs sont audacieux et réalistes. L'apprentissage est authentique. Le contexte de réalisation est judicieux et innovateur.

Sylvain Bornais, professeur de biologie, Collège Laflèche
Martine Saint-Germain, conseillère pédagogique, Cégep de l'Outaouais
David Descent, conseiller pédagogique, Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

DESCRIPTION DES CRITÈRES

1. Développement de l'autonomie dans l'apprentissage des élèves

L'activité facilite le développement de l'autonomie dans l'apprentissage des élèves s'ils doivent :

- repérer, organiser et utiliser l'information pertinente;
- planifier leur propre démarche d'apprentissage en se fixant un but et des moyens appropriés pour l'atteindre;
- évaluer l'efficacité de leurs stratégies, s'adapter à des situations différentes, revoir leurs objectifs et leurs comportements.

2. Organisation du groupe

L'activité peut nécessiter, en classe ou en dehors de la classe, du travail individuel ou du travail d'équipe. Si elle favorise le travail d'équipe, elle devrait amener les élèves à :

- établir des liens avec les autres membres du groupe;
- travailler en assumant des rôles divers (leadership, collaboration, soutien) au sein d'équipes spécialisées dans une discipline et d'équipes multidisciplinaires orientées vers des buts précis et des productions communes;

- comprendre et respecter la diversité et l'interdépendance des individus.

3. Degré d'interdisciplinarité

L'activité est considérée comme étant multidisciplinaire si elle utilise des façons de procéder, des concepts, des principes, des informations factuelles, issus de diverses disciplines ou champs de savoir (biologie, chimie, mathématiques, sociologie, éthique, etc.) afin de résoudre un problème ou de mener à terme un projet.

4. Mode de raisonnement privilégié

L'activité utilise une approche déductive si les élèves traitent des aspects théoriques en classe et vont ensuite illustrer ces principes ou théories par des activités pratiques. Par contre, l'activité utilise une approche inductive si les résultats expérimentaux ou les collectes d'informations visent à faire induire ou comprendre des principes ou des théories.

5. Résoudre des problèmes-synthèses de façon systématique

Nous définissons les problèmes-synthèses comme étant des problèmes de nature écrite (ex. en fin de chapitre) nécessitant une réorganisation des règles déjà acquises dans un contexte beaucoup plus large que celui des exercices proposés pour apprendre des techniques ou appliquer des algorithmes.

L'activité amène les élèves à résoudre de façon systématique des problèmes-synthèses s'ils :

- posent un problème et en construisent une représentation;
- analysent un problème, en repèrent les éléments, les relations entre les éléments, la structure et l'organisation pour le résoudre.

6. Mise en oeuvre d'une démarche de production de connaissances scientifiques

L'élève est capable de réaliser, à partir de cette activité, les différentes étapes d'une démarche scientifique, tout autant du type expérimental que du type comparatif s'il :

- observe, recueille des données;
- fait des inférences à partir de données, formule des hypothèses;
- effectue des montages, utilise correctement des instruments de mesure, expérimente;
- fait la synthèse de ses observations, en estime l'incertitude, en déduit des résultats, les interprète et les critique.

7. et 8. Développement de la communication écrite et/ou orale de façon claire et précise

L'activité développe la communication si l'élève est mis, par exemple, en situation de :

- lire des textes à caractère scientifique ou littéraire, des textes d'actualité;
- écrire des textes à caractère scientifique, littéraire ou autre;
- s'exprimer verbalement, à l'occasion d'exposés, de représentations, de discussions en petit ou en grand groupe.

L'activité facilite le développement de la communication de façon claire et précise si l'élève est amené à :

- employer correctement la langue d'enseignement ou la langue seconde;
- employer à bon escient les langages (terminologie, symbolisme, conventions, etc.) propres aux disciplines scientifiques du programme.

9. Développement de la rigueur du raisonnement

L'activité développe la rigueur du raisonnement si l'élève :

- repère un certain nombre d'idées en rapport avec le sujet, les compare, les classe, les évalue;
- enchaîne les idées pertinentes dans un ordre logique;
- construit une argumentation cohérente, un raisonnement, une preuve.

10. Développement de l'esprit critique

L'activité, pour développer l'esprit critique des élèves, devrait les amener à :

- chercher des informations de sources diversifiées;
- juger de la pertinence de ces informations, de leur suffisance et de leur crédibilité;
- prendre conscience des processus de construction des savoirs et de leurs limites ainsi que de leurs propres biais.

11. Développement d'attitudes utiles au travail scientifique

La liste des attitudes et des qualités dont l'élève en sciences devrait faire la preuve est longue et personne ne saurait les posséder toutes à un niveau très poussé.

L'activité facilite le développement de ces attitudes et de ces qualités si l'élève manifeste, entre autres :

- le goût de l'effort soutenu;
- la persévérance;
- la curiosité;
- la créativité;
- la souplesse et la flexibilité;
- l'esprit d'entraide;
- l'esprit critique.

12. Définition du système de valeurs des élèves

L'élève en sciences de la nature doit être amené à définir son système de valeurs. Ce cheminement devrait déboucher, pour l'élève, sur le choix de ses propres valeurs en tant que scientifique.

À cette fin, l'activité facilite le développement du système de valeurs de l'élève s'il :

- reconnaît et choisit ses valeurs personnelles;
- se réfère à des considérations éthiques et à son système de valeurs dans sa prise de décision et le choix de ses comportements.

Les cours des disciplines expérimentales peuvent aborder, par exemple, des questions liées à la pollution, à l'environnement ou aux biotechnologies, et ainsi, fournir à l'élève les connaissances et habiletés sur lesquelles appuyer ses prises de positions personnelles.

13. Utilisation des technologies de traitement de l'information

L'élève en sciences doit avoir acquis une certaine compétence dans le choix et l'utilisation des outils technologiques disponibles. En d'autres mots, l'activité utilise des technologies de l'information si l'élève :

- utilise l'ordinateur et ses principaux périphériques;
- utilise les principaux types de logiciels de traitement de l'information: traitement de texte, traitement de données, traitement de l'image, logiciels spécialisés, etc.;
- est initié à la programmation d'algorithmes (élèves se dirigeant, plus particulièrement, en sciences appliquées et en génie).

14. Établissement de liens entre la science, la technologie et la société

L'activité facilite l'établissement de liens entre la science, la technologie et la société si l'élève :

- constate la puissance et les limites de la science et de la technologie;
- discute de l'influence de la société sur la construction des connaissances scientifiques ou de leurs conséquences sur la société.

15. Établissement du contexte d'émergence et d'élaboration des concepts scientifiques

L'activité facilite l'établissement du contexte d'émergence et d'élaboration des concepts scientifiques si l'élève :

- situe, dans l'histoire du développement de la pensée humaine, l'émergence et l'évolution des concepts enseignés;
- reconnaît les modes de construction et de transformation des connaissances, lorsqu'elles sont soumises à la discussion et à la validation sous forme d'hypothèses de recherche.

16. Traitement de situations nouvelles à partir des acquis des élèves

L'activité facilite le traitement de situations nouvelles à partir des acquis des élèves si ces derniers :

- perçoivent une continuité entre les cours d'une même discipline;
- établissent des liens entre les différentes disciplines du programme;
- intègrent et transfèrent leurs acquis à la résolution de problèmes dans des situations nouvelles.